



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Service médias de la Ligue suisse contre le cancer, media@liguecancer.ch
Ligne directe 031 389 93 31
Date Berne, 12 juin 2025

Dépistage du cancer du côlon : remboursement jusqu'à 74 ans

Dès le 1er juillet, le dépistage du cancer du côlon effectué dans le cadre d'un programme cantonal sera remboursé jusqu'à 74 ans. Le DFI a accepté une demande en ce sens déposée par la Ligue suisse contre le cancer et ses organisations partenaires. Avec le relèvement de la limite d'âge de 69 à 74 ans, la Suisse est désormais en phase avec les recommandations internationales. La Ligue contre le cancer se réjouit de cette décision. Elle continuera de s'engager en faveur du dépistage systématique sur l'ensemble du territoire suisse.

En Suisse, chaque année, 4500 personnes découvrent qu'elles en sont atteintes et 1600 en décèdent. Nombre de ces décès seraient évitables. Le cancer du côlon est l'un des rares types de cancer détectables dès les stades préliminaires de manière fiable ; il est alors possible d'enlever les polypes, ce qui empêche le développement de tumeurs malignes. Si le cancer de l'intestin est détecté à un stade précoce, les chances de guérison sont bonnes.

C'est pourquoi la Ligue contre le cancer recommande le dépistage du cancer du côlon à partir de 50 ans, tous les deux ans par test de recherche de sang occulte dans les selles (test FIT) ou tous les dix ans par coloscopie. Conformément à l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), l'assurance de base prenait en charge l'examen de dépistage du cancer du côlon jusqu'à l'âge limite de 69 ans. Or, plus de la moitié des cas se produisent à partir de 70 ans. C'est pourquoi, avec d'autres organisations, la Ligue contre le cancer a déposé une demande de hausse de la limite d'âge à 74 ans. Celle-ci a été acceptée par le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Dès le 1^{er} juillet, les examens de dépistage du cancer du côlon seront donc pris en charge par l'assurance de base jusqu'à 74 ans. Il faudra toutefois s'attendre à un certain délai dans la mise en œuvre de cette modification.

La décision correspond aux recommandations internationales

La Ligue contre le cancer se réjouit de cette décision. Le dépistage systématique du cancer du côlon jusqu'à 74 ans s'appuie sur de solides preuves scientifiques et correspond aux recommandations et à la pratique en vigueur dans de nombreux États



européens. La Commission européenne recommande depuis 2003 le dépistage systématique jusqu'à 74 ans, et cette limite d'âge est appliquée depuis longtemps par l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume Uni. En Suisse, comme souvent, ces mesures sont introduites à l'initiative d'organisations d'utilité publique comme la Ligue contre le cancer, qui déposent une demande auprès de la Confédération. C'est pourquoi les standards scientifiques reconnus sont appliqués dans notre pays avec retard. Non seulement cela freine une évolution profitable à la population et au système de santé en général, mais constitue aussi une charge financière et en personnel conséquente pour les organisations d'utilité publique.

Optimiser encore le dépistage

Pour que tous les membres du groupe cible, indépendamment de leur lieu de domicile et de leur situation financière, aient accès à un dépistage de qualité certifiée, exempt de franchise, il faut introduire des programmes de dépistage dans tout le pays. La Ligue contre le cancer s'engage pour que toutes les personnes en Suisse aient accès à un dépistage systématique.

Pour la Ligue contre le cancer, il convient d'améliorer encore le taux de participation au programme de dépistage, car c'est un facteur de succès décisif. Bien que les bases factuelles soient scientifiquement claires, certaines personnes ne sont pas convaincues du bien-fondé du dépistage du cancer du côlon ; d'autres ont peur d'éventuelles douleurs lors de la coloscopie, ou choisissent activement de refouler cette thématique, tandis que certains ne savent pas que ces offres s'adressent aux personnes ne présentant pas de symptômes. La Ligue contre le cancer informe régulièrement sur le dépistage systématique du cancer du côlon.

www.liguecancer.ch/cancercolon

*La **Ligue contre le cancer** conseille, soutient et informe les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faitière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons. www.liguecancer.ch*